



N° 55
Printemps 2019

Journal d'information de la Commune de Vaulruz

Administration communale
www.vaulruz.ch

Rue du Château 28

1627 Vaulruz

Secrétariat communal
Caisse communale

☎ 026 912 91 25
☎ 026 913 93 44

commune@vaulruz.ch
caisse.communale@vaulruz.ch

Sommaire

- ✓ Naissances;
- ✓ Assemblée communale ordinaire du 15 mai 2019 ;
- ✓ Message sur le tractanda de l'assemblée communale ;
- ✓ Synthèse sur la déchetterie communale ;
- ✓ Actualité communale ;
- ✓ Administration communale, vacances d'été.



Naissances

- ✚ Maëlle Uldry, née le 13 février, fille de Gaëlle et de Gaëtan ;
- ✚ Robin Schumacher, né le 8 mars, fils d'Emilie et de Yann ;
- ✚ Mathéo Leman, né le 20 mars, fils de Séverine et de Jérémy ;
- ✚ Eva Schilling, née le 25 mars, fille de Virginie et de Joel ;
- ✚ Héloïse Besse, née le 31 mars, fille d'Aurore et de Mickaël .

Rubrique	Titre	Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration	554'161.01	255'910.25	554'109.10	258'951.70	564'872.10	266'521.10
1	Ordre public	723'296.85	680'464.85	730'603.08	687'035.25	766'843.60	724'638.50
2	Enseignement et formation	1'095'192.99	9'859.45	1'256'299.95	11'216.00	1'240'703.25	3'262.00
3	Culte, culture et loisirs	134'106.27	22'707.15	138'668.50	20'441.00	141'460.15	21'795.20
4	Santé	364'830.95	1'045.25	379'377.30	3'000.00	432'186.70	2'824.50
5	Affaires sociales	470'716.45		487'753.65		473'166.45	
6	Transports et communications	377'434.25	95'113.10	347'045.00	83'802.00	339'143.65	105'016.75
7	Protection et aménagement de l'environnement	719'588.87	573'363.17	550'979.80	424'378.75	522'933.95	421'260.90
8	Economie	32'486.00	28'983.79	34'220.00	26'200.00	33'632.20	54'477.50
9	Finances et impôts	551'884.19	3'423'659.74	525'456.75	3'444'594.00	1'774'235.35	4'701'468.00
Total		5'023'697.83	5'091'106.75	5'004'513.13	4'959'618.70	6'289'177.40	6'301'264.45
Excédent			67'408.92	44'894.43			12'087.05

Investissement par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration						
1	Ordre public						
2	Enseignement et formation	618'733.65			277'503.00		331'675.35
3	Culte, culture et loisirs						
4	Santé						
6	Transports et communications	157'365.20		460'000.00		19'980.25	
7	Protection et aménagement de l'environnement	648'103.55	327'95.80	238'000.00	120'000.00	292'065.70	119'580.80
8	Economie						
9	Finances et impôts	1'221'989.95	48'300.00	1'610'000.00	1'150'000.00	1'726'927.90	1'444'940.00
Total		2'646'192.35	81'095.80	2'308'000.00	1'547'503.00	2'038'993.85	1'896'196.15
Excédent		2'565'096.55		760'497.00		142'797.70	

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2017		Comptes 2018	
		Actif	Passif	Actif	Passif
1	Actif	15'068'482.08		14'796'046.67	
10	Disponibilités	859'879.25		1'158'542.48	
11	Avois	1'527'172.07		1'493'054.38	
12	Placements	1'887'585.20		1'742'795.40	
13	Actifs transitoires	47'409.25		12'659.30	
14	Investissements	10'736'435.31		10'388'994.11	
15	Prêts et participations permanentes	1.00		1.00	
2	Passif		15'068'482.08		14'796'046.67
20	Engagements courants		386'841.01		308'791.80
21	Dettes à court terme		437'54.36		55'636.50
22	Dettes à moyen et long terme		8'705'105.00		8'622'860.00
23	Engagements envers des entités particulières				
24	Provisions		305'000.00		150'000.00
25	Passifs transitoires		90'382.80		68'800.10
28	Réserves		2'810'602.15		2'851'074.46
29	Fortune nette		2'726'796.76		2'738'883.81
	Total	15'068'482.08	15'068'482.08	14'796'046.67	14'796'046.67



ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Vaulruz sont convoqués en assemblée communale ordinaire, le

mercredi 15 mai 2019 à 20.00 heures, à la halle de gymnastique, Vaulruz.

Le tractanda est le suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 13 mars 2019. Il ne sera pas lu, il est à disposition au Secrétariat communal ou sur le site : www.vaulruz.ch;
2. Comptes 2018
 - 2.a) Présentation générale des comptes communaux ;
 - comptes de fonctionnement ;
 - comptes d'investissement ;
 - 2.b) Rapport de l'Organe de révision ;
 - 2.c) Approbation des comptes ;
3. Nomination d'un membre au sein de la Commission financière ;
4. Nomination de l'organe de révision pour la période 2019-2021 ;
5. Règlement scolaire communal ;
6. Règlement sur le droit de cité communal ;
7. Divers.

Le procès-verbal de la dernière assemblée et les comptes communaux 2018 ainsi que les deux règlements soumis aux points 5 et 6 du tractanda peuvent être consultés auprès du Secrétariat communal, durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée ou sur le site www.vaulruz.ch.

Le Conseil communal

Message du Conseil communal

Comptes 2018

Nous n'avons pas eu d'événements extraordinaires au cours de l'année 2018, ainsi les charges prévues au budget pour chaque chapitre ont pu être bien suivies et maîtrisées. Certaines de ces charges se situant même en dessous de ce qui était budgeté.

Quant aux recettes, certaines sont légèrement supérieures aux prévisions, comme le bénéfice du Triage forestier de la Sionge, la contribution immobilière ou l'impôt sur les personnes morales.

La combinaison de ces facteurs permet à notre Commune de présenter un résultat positif pour l'année écoulée.

Ainsi, après attribution à des provisions pour perte sur débiteurs impôts et couverture du déficit du home St-Joseph à Sâles, l'exercice comptable 2018 de notre Commune se solde par un bénéfice de Fr. 12'087,05.

Nomination d'un membre au sein de la Commission financière

Le Conseil communal propose la candidature de M. Jean-Bernard Erni, qui est au bénéfice d'une formation commerciale et a déjà assumé, par le passé, un mandat au sein d'une commission financière au sein de la commune du Grand-Lancy.

Désignation de l'organe de révision

La Commission financière a organisé un appel d'offres auprès de différentes fiduciaires. Après examen de ces offres, elle a retenu Multifiduciaires SA, qui a répondu favorablement aux critères prix et structure du bureau notamment. Cette proposition sera soumise à l'approbation de l'assemblée communale.

Règlement scolaire communal

La mise à jour du règlement scolaire communal fait partie des exigences de la Direction de l'Instruction publique, de la Culture et des Sports (DICS) à la suite de l'introduction de la nouvelle loi scolaire. Notre règlement scolaire communal a donc été entièrement retravaillé sur la base du règlement-type établi par la DICS.

Pour rappel, un règlement scolaire est lié à une commune et non à un cercle scolaire. Suite à la naissance du cercle scolaire Sâles-Vaulruz, les règlements scolaires communaux de Sâles et de Vaulruz sont donc nouveaux et strictement identiques, si ce n'est le nom de la commune qui change.

Ce règlement scolaire fixe principalement les responsabilités du Conseil communal dans la gestion de l'école ainsi que le fonctionnement et la mise en place du conseil des parents intercommunal. Le conseil des parents est un organe purement consultatif et n'a, de ce fait, aucun pouvoir décisionnel.

Le Conseil communal a autorité pour l'organisation des transports scolaires, notamment en ce qui concerne les horaires, le parcours, les haltes, le choix du transporteur, la surveillance et, bien évidemment, la sécurité des enfants.

En l'occurrence, et comme expliqué le 26 février dernier à Sâles lors de la rencontre avec les parents, après avoir bien examiné toutes les offres en leur possession, les deux communes de Sâles et Vaulruz ont pris la décision de retenir Taxi Etoile, qui va dédier deux bus de 45 places chacun pour assurer ces transports, dont le coût est à charge des communes.

Par ailleurs, les horaires de classe, qui seront transmis ultérieurement aux parents d'élèves, seront établis en fonction de l'organisation de ces transports scolaires. Le règlement fixe également les jours de congé hebdomadaires. La répartition des jours d'alternance pour les classes du cycle 1 (1H à 4H) est faite par l'établissement scolaire et également transmise aux parents en temps voulu.

Pour rappel, la répartition des classes dans les différents locaux scolaires relève aussi de l'établissement tout comme la répartition des élèves lorsqu'il y a plusieurs classes pour un même degré d'enseignement. Ce point ne fait donc pas partie du règlement scolaire communal.

Suite à l'arrêt du Tribunal Fédéral de décembre 2018 concernant la gratuité, pour les parents, des fournitures et matériel scolaires et des activités sportives, une contribution peut être demandée pour couvrir les frais de repas des enfants lors de certaines activités scolaires. Cette contribution se monte au maximum à Fr. 16.00 par jour et par enfant.

Ce règlement scolaire communal est consultable sur le site internet www.vaulruz.ch. Une version papier est également à disposition auprès de l'administration communale durant les horaires d'ouverture.

Règlement sur le droit de cité communal

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle législation fédérale et cantonale sur la nationalité suisse et le droit de cité fribourgeois dès le 1^{er} janvier 2018, chaque commune doit être dotée d'un règlement mis à jour.

Ce dernier règlement reprend ces directives fédérales et cantonales, qui sont applicables pour tous les dossiers enregistrés dès cette date, notamment au niveau des conditions à remplir pour l'acquisition du droit de cité communal, la procédure et les émoluments.

Ce règlement peut être consulté sur le site internet www.vaulruz.ch, ou auprès du secrétariat communal, durant les heures d'ouverture.

Déchetterie communale, gestion des déchets

Déchets spécifiques, benne spéciale

Suite aux nouvelles directives de la SAIDF, une nouvelle benne sera mise à disposition, **avec ouverture sur demande auprès du surveillant pendant l'horaire normal de la déchetterie**, pour les déchets suivants :

- ✓ Ficelles, cordages ;
- ✓ Tissus, moquettes (coupées 1 m X 2 m) ;
- ✓ Big-bags (ces derniers doivent être pliés et attachés) ;
- ✓ Sacs de fourrage ;
- ✓ Fourrures de tonte d'animaux.

A la SAIDF, ces déchets encombrants seront vidangés dans une nouvelle fosse, dans laquelle ils seront broyés. Dorénavant ces déchets ne pourront plus être déposés dans la benne des encombrants.

En effet, si le traitement des ficelles, cordages, tissus etc. est effectué avec la benne des encombrants, ces matériaux vont s'enrouler autour des rotors du broyeur à marteaux de la fosse, et bloquer celui-ci. Dans ces cas-là, les travaux de maintenance sont conséquents : vidange des déchets contenus dans la trémie du broyeur, ouverture du broyeur et dégagement des rotors bloqués. Ces coûts seront refacturés par la SAIDF aux communes à l'origine de la panne.

La SAIDF a donc exigé que ces déchets spécifiques soient impérativement déversés dans une fosse séparée et non pas avec les encombrants.

Pour rappel, la SAIDF, sise sur la commune de Posieux, est l'usine, en fonction depuis 2001 qui traite et valorise les déchets de quelque 169 communes fribourgeoises, de la Broye vaudoise et quelques communes bernoises.

Benne des déchets encombrants

Son accès est maintenu au samedi uniquement, dès le 1^{er} mai le matin et l'après-midi. Des contrôles sporadiques seront encore effectués.

Ramassage hebdomadaire des sacs poubelle

En raison du lundi de Pentecôte férié, le ramassage de cette semaine-là est décalé d'un jour, à savoir pour notre Commune, au lieu du mercredi, les sacs poubelles seront ramassés le **jeudi 13 juin, dès 07h00**.

Horaire d'été

Durant la période du 1^{er} mai au 31 octobre, l'horaire d'été de la déchetterie est le suivant :

- mardi de 17.00 à 19.00 heures
- jeudi de 17.00 à 19.00 heures
- samedi de 09.30 à 11.30 heures et de 14.30 à 16.30 heures.

Enfin, par équité vis-à-vis des nombreux citoyens qui respectent les règles, le Conseil communal se verra contraint, en cas de récidive, d'appliquer à l'encontre des récalcitrants le règlement communal relatif à la gestion des déchets, qui précise à son art. 29 que toute contravention est passible d'une amende.

Le Conseil communal remercie d'ores et déjà tous les citoyens de leur compréhension et de leur discipline dans le cadre de cette gestion des déchets.

Actualité communale

Seniors+

Le Conseil communal se réjouit de sa prochaine collaboration avec les membres de la Commission Seniors+ qui ont bien voulu accepter ce mandat, soit :

- ✓ Mesdames Georgette Bussard, Saskia Risse, Jeannine Seydoux et Messieurs Jean-Claude Mrowinski et Gérald Deschenaux.

Une première séance de travail les réunira d'ores et déjà le 9 mai prochain, au cours de laquelle ce concept Seniors+ sera exposé, ainsi que le rôle que joueront les commissions seniors+ afin d'ancrer ces concepts au plus proche des préoccupations et des besoins de la population. Les différents outils de travail seront également mis en évidence.

Nous remercions ces membres d'avoir accepté de siéger au sein de cette Commission, et leur souhaitons beaucoup de satisfaction dans le cadre de ce mandat.

Croix-Verte - Hôtel-de-Ville, tronçon 30 km/h

L'assainissement au bruit routier est un défi majeur pour la Confédération, les cantons et les communes. Abaisser la vitesse des véhicules pour y parvenir est, souvent en complément à d'autres mesures, une solution qui séduit de plus en plus. Cette mesure n'est pas seulement efficace contre le bruit : elle permet également d'améliorer la sécurité routière et de faire cohabiter harmonieusement trafic, bâti et habitant-es. L'Etat de Fribourg, en collaboration avec notre Commune, a lancé dès ce 10 avril un projet-pilote concernant la route cantonale Vaulruz-Sâles.

La vitesse est donc abaissée de 50 km/h à 30 km/h sur ce tronçon de la route cantonale en direction de Sâles (Rue de l'Hôtel de Ville), de jour et de nuit entre le carrefour giratoire de la Grand-Rue et le passage à niveau TPF, avec les particularités suivantes :

- ✓ la route cantonale reste prioritaire
- ✓ donc la priorité de droite ne s'applique pas.
- ✓ il s'agit d'un tronçon limité à 30 km/h et non d'une zone, donc aucun mobilier urbain ne sera posé pour marquer le début et la fin de cette limitation.

Ce projet-pilote sera mené pendant une année. Des tests seront régulièrement effectués pour mesurer l'efficacité de cette mesure. Le canton de Fribourg compte parmi les cantons qui ont considérablement investi dans le revêtement phonoabsorbant pour réduire le bruit routier comme le demande la législation fédérale pour protéger les riverains des effets néfastes du bruit sur la santé. Cependant la pose de ce type de revêtement n'était pas envisageable sur ce tronçon de route en raison de sa configuration, déclivité et virage.

La Commune de Vaulruz se félicite de cette mesure, qui apportera également une plus grande sécurité dans ce secteur emprunté par les écoliers qui se rendent à la halle de gymnastique. Elle invite tous les usagers à respecter scrupuleusement cette limitation de vitesse.

Passage de la Rietta

Le Conseil communal rappelle que ce passage sous le pont du chemin de fer de La Rietta est interdit à la circulation, c'est-à-dire à tous les véhicules à moteur (quads, motos et vélomoteurs). Merci d'en prendre bonne note.

Horaires de l'administration communale - vacances d'été



Nous vous remercions de prendre note des fermetures estivales suivantes :

- Bureau de la caisse communale : du 8 au 21 juillet ;
- Bureau du secrétariat communal : du 29 juillet au 18 août.

Durant la période du 29 juillet au 18 août 2019, les bureaux seront ouverts selon l'horaire spécial ci-dessous :

- 📅 lundi de 08h30 à 11h30
- 📅 mardi de 08h30 à 11h30
- 📅 jeudi de 13h30 à 16h30

En dehors de ces heures, vous pouvez nous contacter par e-mail à : commune@vaulruz.ch
ou caisse.communale@vaulruz.ch.

Nous vous rappelons encore les horaires habituels d'ouverture de l'administration communale :

- ✓ lundi, mardi et jeudi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 ;
- ✓ mercredi soir de 17h00 à 20h00.

Nous vous remercions de votre compréhension et souhaitons à tous un très bel été.

Cartes journalières CFF



La Commune de Vaulruz ne dispose pas de cartes journalières, les citoyens peuvent consulter la disponibilité de ces cartes dans les communes de la région sur le site : www.sugarcube.ch/wp/agflexi

Le portail AGFlexi affiche les cartes journalières disponibles chaque jour par commune.

Il s'agit de cartes journalières impersonnelles qui permettent à l'utilisateur de voyager en deuxième classe pendant toute la journée imprimée sur la carte, dans tout le rayon de validité de l'abonnement général.

Les communes voisines de Vuadens, Riaz ou Marsens mettent à disposition ces cartes journalières également pour les habitants de la commune de Vaulruz dans la mesure des disponibilités.

Commande de documents d'identité :

Passeport :

Service de la population et des migrants
Bureau des passeports - biométrie
Route d'Englisberg 11 (rez-de-chaussée)
1763 Granges-Paccot, 026 305 15 26
www.passeportsuisse.ch

Carte d'identité

Les cartes d'identité peuvent être commandées auprès du Secrétariat communal, en présentant votre ancienne carte d'identité avec une photo de bonne qualité, au prix de Fr. 70.-- pour un adulte, et Fr. 35.-- pour un enfant.

Vous pouvez aussi commander vos cartes d'identité auprès du Bureau des passeports précité.

- ✓ **Ces documents sont valables 10 ans pour un adulte, et 5 ans pour un enfant.**

**Nous recherchons un/une
chauffeur scolaire à 30%**

Pour le secteur de Sâles-Vaulruz

Dès la rentrée du 29.08.2019

Votre profil :

Posséder le permis de car D

et les cours OACP

Horaires et vacances scolaires

Capable de travailler de manière autonome

CV à :

Taxi Etoile SA, Route de la Pâla 118, 1630 Bulle

**GARAGE DES PONTS
GRANDJEAN SA**



1627 VAULRUZ | 026 912 70 70

Art de COIFFURE pl'hair
DAMES HOMMES ENFANTS



Jessica Epiney Chollet
Rue de la Gare du Sud 20
1627 Vaulruz
Mobile: 079 709 79 72
artdeplhair@bluewin.ch

Sur rendez-vous

Lundi: 13 h 30 - 21 h 00
Vendredi: 8 h 00 - 17 h 00
Le soir sur demande



Route de Briez 181 – 1628 Vuadens

026 912 85 85

Des professionnels à votre service

**L'Artisan
Boucher**

RICHARD DEMIERRE
Rue de l'Hôtel de Ville 29
1627 Vaulruz
026 913 99 11





ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'énergie SdE
Amt für Energie AfE



Energie-FR

Programme de formation continue



Rénover votre bâtiment, oui mais comment ?

Energie-FR, en collaboration avec le Service de l'Énergie, et les communes de Sâles et Vaulruz organisent une séance d'information pour les propriétaires de bien(s) immobilier(s) au sujet du Programme Bâtiments Fribourg, organisée

✓ **le mardi 21 mai 2019, à 19h00 au Restaurant de la Couronne à Sâles**

Les thèmes suivants seront abordés :

- démarche pour la rénovation
- quelles subventions ?
- remplacement d'un chauffage : questions essentielles.

Intervenants : MM. André Lehmann, Effiteam Sàrl et Rolf Boschung, Chuard SA.

Entrée gratuite. Apéritif – discussion : échanges avec les experts.

NOUVEAU

PROPTIQUE



Services à domicile

Examens de vue
Choix de lunettes
Livraisons des lunettes
Réglages
Réparations

Déplacements du client plus nécessaires
Pas besoin d'un accompagnant
Prix très compétitifs
Grand choix de lunettes
20 ans d'expérience
Une seule personne de référence
Service personnalisé

Frais de déplacements offerts

PrOptique vous reçoit aussi à Vuadens
Rue du Bugnon 22
Sur rendez-vous uniquement
Grande place de parc

PrOptique Sàrl
076 587 16 71
Jérôme Levrat
Maître opticien diplômé
info@proptique.ch
www.proptique.ch



Prêt à porter *Masculin - Féminin*

PICCADILLY

1630 BULLE

Vendredi, nocturne jusqu'à 21 h.00

Chantal Gremaud
1, Avenue de la Gare
4, Place des Alpes
chantalgremaud@piccadillymode.ch

Tel. 026 912.00.13
Fax 026 913.74.94
www.piccadillymode.ch

Afin de préserver pour tous un cadre de vie agréable, le Conseil communal souhaite rappeler quelques règles de savoir-vivre dictées par le bon sens :

	<p>Par mesure d'hygiène, les poubelles doivent être déposées aux emplacements signalés le mercredi matin, dès 06.00 heures, et non le mardi soir.</p>
	<p>Les gazons seront tondu à des heures respectueuses du voisinage (pas le dimanche, ou entre 12.00 à 13.00 heures, ou après 20.00 heures).</p>
	<p>Merci aussi aux détenteurs d'animaux de prendre toutes les mesures propres à éviter que ces animaux ne troublent la tranquillité, l'ordre, la sécurité et la salubrité.</p>
	<p>Merci encore aux agriculteurs d'observer des horaires raisonnables de travail dans les champs.</p> <p>Merci aussi d'éviter l'épandage du purin le samedi.</p>
	<p>La situation des arbres, des arbustes, des haies dans les propriétés en bordure de la voie publique doit être conforme aux dispositions des articles 93 à 96 de la Loi sur les routes du 15 décembre 1967. La visibilité ne doit être gênée.</p>
	<p>Nous prions également les propriétaires de veiller à la non prolifération des chardons des champs. Cette mauvaise herbe, qui se propage grâce au vent, doit absolument être éliminée avant la floraison.</p>

#Les enfants face aux Écrans

Conférence parents-enfants

Jeudi 16 mai 2019 à 19h

@Halle Polyvalente, Avry-devant-Pont

Combien de temps mon enfant peut-il rester devant un écran ? Est-ce un problème ? Ce jeu vidéo est-il adapté ? Doit-on interdire ? Et les réseaux sociaux ? ...

Autant de questions et encore bien d'autres que l'on peut se poser sur l'utilisation quotidienne des écrans dans le cadre familial. Des enfants aux adultes en passant par les adolescents, notre rapport aux écrans est en constante évolution et mérite d'être questionné.

Pour en parler nous recevrons le 16 mai prochain Niels Weber. Psychologue, psychothérapeute et spécialiste de l'hyperconnectivité, il est aussi accessoirement président de la *gaming federation*. Cette association rassemble des passionnés de jeux vidéo.

Que ce soit lors des conférences ou ateliers qu'il anime ou aux familles qu'il reçoit dans son cabinet. Il propose une approche non stigmatisante et basée sur la communication.

Cette conférence est proposée aux parents et enfants pour un prix de CHF 10.- par famille. Les enfants sont les bienvenus dès la 6H.

Vous avez également la possibilité de poser vos questions au conférencier à l'adresse ci-dessous.

Réservations, informations et questions :

conseilparents@pont-en-ogoz.ch

Liens :

<https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/niels-weber-psychologue-reoit-des-familles-confrontees-a-lobsession-des-jeux-vidéos?id=9325996> extrait du 1930 6'

<https://www.rts.ch/play/radio/la-matinale/audio/les-enfants-et-lecran-interview-de-niels-weber-specialiste-de-lhyperconnectivite?id=9565253> interview RTS radio 26'

<http://www.nielsweber.ch> site Internet





MATULU

RECHERCHE DES BENEVOLES

POUR LE SERVICE DU PRET

Afin de compléter son équipe, la bibliothèque MATULU recherche des bénévoles pour le service de prêt, 2h par mois au maximum.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact.

MERCI pour votre engagement !

Pour le comité :

- Christelle Leresche (079 303 22 83)
- Isabelle Menoud (078 608 55 12)

Pour de plus amples informations vous trouverez les coordonnées de la bibliothèque sur le site www.sâles.ch



COIFFURE FLORENCE
Dames Messieurs
Enfants

Oberson Florence
La chapelle
1627 Vaulruz

(sur rendez-vous)
026 / 913 1763



BERSET & FILS SA
APPAREILS MÉNAGERS
SERVICE - VENTE - RÉPARATION
Toutes marques

1632 RIAZ
026 912 30 50

1627 VAULRUZ
026 919 19 11



Couleur Lilas
Grand-Rue 60 - 1627 Vaulruz

Marie Bulliard
026 919 55 44

Mélanie Mauron
079 727 09 49

Céline Vial-Yerly
026 919 55 44

Sarah Reymond
Physiothérapeute diplômée ECVF

PHYSIOTHERAPIE
EN CABINET OU A DOMICILE

Vers-la-Chapelle 4
1627 Vaulruz ☎ 077 453 28 13

Possibilité aussi de recevoir des massages de bien-être hors prescription médicale, Fr. 50,- / ½ heure.

Détente & partage, le Café Alzheimer est un moment convivial de rencontre informelle ouvert à toutes les personnes vivant avec une démence et leurs familles, proches, amis et accompagnants.

Invitation

➤ Echarlens, Auberge de la Croix Verte
de 14h30 à 16h30, les jeudis :

- 9 mai: « Des troubles de la mémoire? Et si je consultais »
Mme Marianna Gawrysiak, psychologue-conseil de la section fribourgeoise
- 29 août: « L'alimentation et la personne âgée »
Mme Judith Krattinger, coordinatrice accompagnement à domicile de la section fribourgeoise, diététicienne
- 10 octobre: « A travers les mots...une histoire », Mme Monique Monnard, conteuse

Invitation à toute personne intéressée. L'entrée est libre et sans inscription au préalable. Seules les consommations sont à la charge des participants.



Martial Seydoux
Conseiller en assurances, M 079 446 21 58
martial.seydoux@mobilier.ch

Agence générale Bulle
mobilier.ch



888905



pop e poppa
vaulruz

La crèche pop e poppa vaulruz est ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 18h00. Elle accueille les enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à l'entrée en école enfantine.

Un véritable lieu de vie et de découvertes avec des ateliers créatifs, des espaces de motricité, des coins calmes et un....

...canapé forestier !



Un lieu unique où les enfants découvrent la nature d'une manière différente et bénéficient régulièrement d'activités dans la forêt.

Adresse et informations : Grand-rue 96 C, 1626 Vaulruz,
vaulruz@popepoppa.ch, t : 026 912 85 74

www.popepoppa.ch

L'ALPEE DE VAULRUZ **et l'école de musique**

vous annoncent
leur petit concert d'été

mercredi 19 juin 2019 à 19h00
halle de gym de Vaulruz



grillades et moment convivial à la sortie

